
[Inde : l'huile de palme individualise l'utilisation collective des terres au Manipur](#)

L'introduction du palmier à huile dans de nouveaux territoires entraîne des changements d'usage des terres qui provoquent des perturbations à long terme. Ce n'est pas seulement la santé des sols qui est modifiée, ce qui y pousse, leur diversité, etc., mais aussi la propriété et le contrôle des terres. Cet article explore cette réalité dans l'État du Manipur, dans le nord-est de l'Inde, où le palmier à huile est introduit dans le cadre des efforts du pays pour développer sa propre production afin de réduire sa dépendance aux importations en provenance d'Indonésie et de Malaisie.

Cette réalité a déjà été décrite dans un précédent article du bulletin du WRM, intitulé « Les plantations de palmiers à huile recourant à l'agriculture contractuelle et un nouvel amendement à la loi sur les forêts menacent les forêts du Nord-Est de l'Inde ».(1) Rédigé trois ans après le lancement du projet Oil Palm Mission Manipur (OPMM) par l'État du Manipur en 2020, ce texte fournit une contextualisation claire de ce projet « qui vise à convertir plus de 66 500 hectares en plantations de palmiers à huile. Étant donné que près de 70 pour cent du territoire du Manipur est encore couvert de forêts, cela représente une grande menace pour les systèmes des peuples autochtones.

Comme l'explique l'article, ce qui se passe au Manipur s'inscrit dans le cadre d'une orientation politique nationale : « L'Inde est un importateur net d'huile de palme, à hauteur d'environ 9 millions de tonnes par an, provenant principalement de Malaisie et d'Indonésie. Pourtant, en août 2021, le gouvernement a annoncé la création d'une mission nationale sur les oléagineux et le palmier à huile dans le but d'augmenter la production nationale d'huile de palme. L'objectif de cette mission est de porter la superficie de ces plantations à 1 million d'hectares d'ici 2025-2026 et à 1,65 million d'hectares d'ici 2029-30, en se concentrant particulièrement sur le Nord-Est et les îles Andaman et Nicobar.

Le présent article se fonde sur une visite dans trois villages de l'État du Manipur où la culture du palmier à huile a été récemment introduite : Chadong, Ramrei et Saram Tangkhul.

Village de Chadong : pris en étau entre tradition et capitalisme

Chadong, dans le district de Kamjong, est un village du peuple Tangkhul. (2) Comme la plupart des villages Tangkhul, Chadong est situé au cœur d'une vaste forêt. Il compte une population totale d'environ 1 200 habitants. Comme le périmètre du village n'a pas été délimité par des géomètres ni enregistré dans le cadastre foncier du gouvernement, les frontières traditionnelles de la communauté revêtent une grande importance. Le territoire du village est défini par des ruisseaux, des pierres et d'autres repères naturels qui sont farouchement défendus si la communauté perçoit une menace.

Lorsque des responsables gouvernementaux ont contacté la communauté pour présenter un projet de plantation de palmiers à huile à Chadong, en août 2025, une réunion d'urgence de l'Assemblée villageoise a été organisée. La résolution écrite déclare : « Après des discussions approfondies, cette Assemblée a décidé à l'unanimité de ne pas accepter le projet de plantation de palmiers à huile. »

L'Assemblée villageoise est l'organe décisionnel principale pour toutes les questions importantes liées à la gouvernance du village de Chadong. Des membres du conseil villageois se voient attribuer des responsabilités sur des questions spécifiques. Par exemple, un membre est chargé des questions liées aux forêts, un autre des questions liées à l'éducation, etc. Toutefois, c'est l'Assemblée villageoise dans son ensemble qui prend collectivement les décisions concernant ces questions spécifiques.

Le membre du conseil villageois chargé des questions forestières explique que leur position contre le projet de plantation de palmiers à huile repose sur le fait qu'il n'y a pas de terres privées à Chadong, et qu'il ne peut donc pas y avoir de plantation. Les seules terres privées que possédait le village étaient les terres agricoles fertiles situées le long de la rivière Thoubal. Ces terres fertiles sont sous les eaux depuis 2015, date à laquelle, malgré des décennies de résistance de la communauté, le barrage de Mapithel a été construit dans le cadre du projet polyvalent de Thoubal. Toutes les autres terres, les montagnes, les cours d'eau, les arbres, etc. de Chadong sont publics, à l'exception de la parcelle d'habitation attribuée à chaque ménage. Cela signifie qu'il ne peut y avoir aucune plantation privée ni aucune autre activité susceptible de mettre en danger la vie collective. Le conseil villageois décide de ce que chaque famille peut prélever dans la vaste forêt du village, mais ce seuil ne peut pas être dépassé.

Ce mode de vie est constamment sous pression. La construction du barrage de Mapithel, par exemple, a imposé le déplacement d'une partie des villageois de Chadong (3), ainsi que d'autres villageois des environs. Depuis, le village principal de Chadong a été englouti et le village se trouve désormais principalement réparti sur deux sites séparés par la retenue d'eau. En l'absence de véritables programmes de réhabilitation et de réinstallation, et sans autres sources de revenus, les produits issus de la montagne restent la principale source de subsistance de la communauté.

C'est durant cette période, après la construction du barrage, que la Direction de l'agriculture du gouvernement du Manipur, dans le cadre de la Mission nationale sur les oléagineux et le palmier à huile (NMEO-OP), a contacté le conseil villageois de Chadong. (4) Comme mentionné précédemment, le conseil villageois a rejeté la plantation de palmiers à huile à Chadong, car toutes les terres concernées sont publiques. Il a toutefois également été convenu, mais pas dans la résolution écrite, que des personnes originaires de Chadong pourraient exploiter des plantations si elles possédaient des terres privées ailleurs. C'est à ce moment-là que deux individus, tous deux originaires de Chadong, sont apparus. Ils avaient auparavant acheté des terres dans le village voisin de Ramrei.

Quoi qu'il en soit, les terres privées restent régies par les lois du village et ne peuvent être transférées en dehors de la tribu ni utilisées d'une manière contraire aux intérêts du village. (5)

Village de Ramrei : l'huile de palme favorise les intérêts individuels tout en détruisant la forêt et la vie communautaire

Tout comme Chadong, Ramrei est un village habité uniquement par une population Tangkhul, et a été déplacé par le même barrage de Mapithel. Les terres que ces habitants de Chadong ont achetées à Ramrei sont des zones forestières. Ils ont rencontré le représentant du gouvernement qui faisait la promotion des plantations de palmiers à huile, et un accord a ainsi été signé en octobre 2025. Des plants de pépinière ont été fournis un mois plus tard. L'un des individus a reçu 180 000 roupies (près de 2 000 dollars des États-Unis) pour le défrichage de la jungle [forêt]. Plusieurs promesses ont également été faites. Celles-ci incluaient des fonds pour le creusement de quatre étangs, des groupes de pompage, et le fait que le gouvernement fournirait

également 10 000 RS (environ 110 USD) par hectare après la plantation, ainsi que 12 000 Rs (environ 132 USD) par hectare pour quatre années de suivi. Il est prévu que d'ici la cinquième année, il y aura des fruits et que le département du gouvernement de l'État achètera alors les fruits pour environ 25 Rs (0,27 USD) le kilo. Il a été indiqué aux deux villageois que chaque plant produirait environ 70 à 200 kilogrammes de fruits. En février 2026, l'un d'eux avait planté 950 des 1300 plants qui lui avaient été fournis. Et l'autre en avait planté 500. Les deux plantations sont situées sur une butte, et l'un des villageois a affirmé avoir planté au moins 9 hectares jusqu'à présent.

Selon notre enquête, les terres mises en plantation à Ramrei étaient boisées et elles ont désormais été entièrement défrichées : on voit déjà dans la zone des plants de palmiers à huile d'environ un mètre de haut sortir du sol. Des accords de ce type ne semblent pas être exclusifs à Ramrei, d'autres ont également été conclus dans diverses zones forestières du Manipur. Cela, malgré le fait qu'une brochure fournie par la Direction de l'agriculture du gouvernement du Manipur sur la mission relative au palmier à huile indique clairement : « Les palmiers à huile ne doivent jamais être plantés dans des forêts existantes ni sur des terres où poussent des arbres à valeur économique. »

Selon les données officielles, la couverture forestière et arboricole du Manipur représente 77 % de la superficie géographique totale de l'État. Cette superficie forestière totale est divisée entre forêts domaniales (telles que réserves forestières, parcs nationaux, forêts protégées, etc.) et forêts non classées. Environ 8 % de la superficie forestière totale se trouvent dans la catégorie des réserves forestières, dont le réseau d'aires protégées pour la faune ; 24 % sont des forêts protégées ; le reste, soit 68 %, appartient à la catégorie des forêts non classées. (6) Les forêts non classées relèvent de différents régimes de propriété et de contrôle selon les tribus qui habitent l'État. La partie de la forêt de Ramrei pourrait appartenir à ces forêts non classées, et son usage sera en grande partie décidé par le conseil villageois et/ou le « propriétaire » de cette portion de la forêt.

Les questions qui se posent sont donc les suivantes : des membres du peuple Tangkhul peuvent-ils utiliser leurs terres « privées », achetées dans un autre village Tangkhul, de la manière qu'ils souhaitent ? Peuvent-ils conclure un accord avec le gouvernement et/ou avec des entreprises, notamment dans le cas de l'huile de palme, où les terres seront immobilisées pendant des décennies par des plantations en monoculture ?

Si les plants sont encore jeunes et que la plupart des promesses et des problèmes ne se sont pas encore matérialisés, l'arrivée du palmier à huile a déjà entraîné certains changements. Les terres mises en plantation deviendront inaccessibles aux autres villageois et aux activités du village, car elles sont destinées à servir uniquement aux parties concernées. Si cela affaiblit les lois et les institutions régissant la gouvernance du village, cela crée également un dangereux précédent qui ouvre la voie à l'arrivée des entreprises dans les terres collectives Tangkhul. (7)

Un point préoccupant soulevé par les habitants de la région est que l'expansion du palmier à huile va empiéter sur les zones forestières. Selon des informateurs locaux, dans de nombreux districts du Manipur, les terres consacrées à la culture du palmier à huile étaient autrefois des forêts. Comme nous l'avons constaté à Ramrei, un paiement est prévu pour « le défrichement des terres avant plantation » dans le cas de plantations de palmiers à huile situées dans des zones forestières.

La perte de forêts non classées n'est pas seulement liée à la diminution de la couverture forestière, mais aussi à d'autres projets de développement, notamment l'extension des autoroutes ou la conversion croissante des terres en plantations de pavot. (8) Elle a des implications plus larges, notamment des impacts sur les moyens de subsistance des villages, le tarissement des sources et la perte progressive d'accès aux terres forestières, autant d'éléments qui invitent à reconsidérer

l'adoption du palmier à huile.

En outre, d'après la brochure intitulée « Programme national centralisé sur les oléagineux et le palmier à huile (NMEO-OP) » distribuée dans les villages par la Direction de l'agriculture du gouvernement du Manipur, un protocole d'accord a déjà été signé entre le gouvernement et Patanjali Foods Ltd, en mars 2025, pour des opérations dans les districts d'Imphal Est, Thoubal, Kakching, Ukhrul, Kamjong, Tengnoupal et Chandel. (9) Bien que ce protocole ne soit pas accessible au public, les plantations de Ramrei sont liées à l'entreprise d'huile de palme Patanjali Foods. Cela signifie également que les terres mises en plantation sont indirectement placées sous le contrôle de l'entreprise, tandis que le gouvernement joue maintenant le rôle d'un courtier et facilitateur pour des sociétés de ce type.

Les terres transformées en plantations de palmiers à huile sont immobilisées pendant près de trente ans, compte tenu de la durée de vie d'un palmier à huile. Et certains effets négatifs apparaissent déjà. Une pénurie d'eau est déjà visible sur le site de la plantation de Ramrei. Les deux étangs creusés spécialement pour l'irrigation des palmiers à huile sont aujourd'hui complètement secs : les personnes qui ont créé les plantations ne savaient pas que les palmiers à huile ont besoin de quantités d'eau considérables pour leur croissance et leur productivité. Il est frappant de constater que les personnes qui entreprennent ces plantations n'ont pas été informées des possibles conséquences négatives, alors que la brochure ne mentionne que les avantages financiers et les usages de l'huile de palme dans les produits de grande consommation, sans même évoquer les précautions que les agriculteurs doivent prendre.

Village de Saram Tangkhul : les plantations de palmiers à huile se rapprochent

Le village de Saram Tangkhul est un petit hameau situé dans le district de Thoubal, dans l'État du Manipur. (10) Tout comme Ramrei et Chadong, il s'agit d'un village du peuple Tangkhul. Le village compte environ 25 foyers, pour une population totale d'environ 150 personnes. Leur principal moyen de subsistance est l'agriculture. Récemment, sa population a vu s'implanter des plantations de palmiers à huile.

Contrairement à ce qui s'est passé à Chadong, selon un planteur, l'Agence pour la mission biologique du Manipur (MOMA), relevant du Département de l'horticulture et de la conservation des sols, a présenté le projet de plantation de palmiers à huile dans le village en 2025. Aucun conseil villageois n'a été impliqué dans ce cas. Les personnes concernées ont pris leur décision sur la base de leurs échanges avec les autorités gouvernementales pour permettre l'implantation des plantations.

Bien qu'aucun document écrit ni accord ne soit disponible dans le village, nous comprenons qu'environ 200 acres (81 hectares) ont été proposés pour la culture du palmier à huile et qu'environ un millier de jeunes plants ont été mis en place en 2025 par des propriétaires privés sur leurs parcelles respectives. Par ailleurs, ils ont indiqué que les coûts de main-d'œuvre initiaux avaient été pris en charge par le département gouvernemental concerné, qui s'était engagé à maintenir son financement et son assistance jusqu'à la maturité des plants. On leur a également promis que des installations de transformation seraient créées ultérieurement. Cependant, les villageois ont indiqué que l'assistance avait été interrompue à mi-parcours, prétendument en raison de l'apparition de conflits et d'oppositions.

Il est bien connu que le palmier à huile consomme beaucoup d'eau et, si les plants actuels atteignent leur maturité et que les plantations continuent de s'étendre, cela ne peut se traduire que par une catastrophe, non seulement pour le village de Saram Tangkhul, mais aussi pour tous les villages alentours. En effet, une grave pénurie d'eau potable dans le village a déjà été signalée. Le distributeur privé, qui apporte de l'eau dans de petites camionnettes ouvertes, facture 250 roupies (2,75 USD) pour 500 litres, et tous les foyers de ce village dépendent de cet approvisionnement.

Depuis leur introduction dans l'État du Manipur en 2025, les plantations de palmiers à huile à Saram Tangkhul se sont heurtées à une opposition sur deux fronts majeurs : les villageois de Langmeithet et le département des forêts du Manipur.

Tout d'abord, l'opposition est venue du village voisin de Langmeithet, un village du peuple Meitei situé au pied du village de Saram Tangkhul. Le conflit a éclaté après que le village de Langmeithet s'est opposé à la plantation de palmiers à huile. (11) Cela a été confirmé par un communiqué de presse du village en juillet 2025. Le communiqué ne mentionne toutefois pas les raisons de cette opposition. C'est la première fois dans l'État du Manipur qu'un conflit foncier survient en raison de plantations effectuées par un village voisin. Si les plantations de palmiers à huile continuent de s'étendre dans l'État, il faut s'attendre, à long terme, à l'émergence de conflits liés à la terre, à l'eau et à la contamination des ressources en eau.

La deuxième opposition majeure est venue du Département des forêts du gouvernement du Manipur, qui a affirmé que le village et la zone de plantation se trouvaient dans la réserve forestière de Gwarok. (12) Les villageois ont reçu l'ordre de cesser leurs activités de plantation de palmiers à huile, et certaines cabanes agricoles construites sur les pentes des collines ont également été démontées par le département des forêts. Si l'on compare cela avec ce qui se passe sur les terres privées ou les forêts non classées du village de Ramrei, cela indique que les plantations de palmiers à huile pourraient s'étendre à la fois dans les zones forestières domaniales et dans les zones privées.

Conclusion

L'introduction de plantations de palmiers à huile dans l'État du Manipur révèle comment ces plantations peuvent nuire aux systèmes fonciers collectifs, provoquer la perte de forêts, servir les intérêts des entreprises et éroder les modes autochtones de gouvernance foncière et de relations à la terre. Dans les villages de Chadong, Ramrei et Saram Tangkhul, la promotion du palmier à huile a déjà entraîné une déforestation et des conflits. Ce qui est présenté de manière agressive par le gouvernement et les entreprises comme un moyen d'obtenir des avantages économiques compromet, en réalité, les biens communs et menace les fondements mêmes de la vie communautaire.

L'expérience de ces villages met en évidence une vérité bien connue : les plantations en monoculture immobilisent les terres dans une logique d'exploitation extractive pendant des décennies, appauvrissant la biodiversité et affaiblissant les protections traditionnelles. La résistance des conseils villageois et des communautés voisines souligne l'importance de protéger la gouvernance collective des terres et les écosystèmes forestiers. Si elle n'est pas contrôlée, l'expansion du palmier à huile risque non seulement d'entraîner un effondrement écologique, mais aussi, à long terme, la désintégration des systèmes culturels et sociaux autochtones.

Ce que l'on observe dans ces villages du Manipur ne concerne pas seulement le palmier à huile, mais aussi la défense des terres collectives, la préservation de l'eau, des forêts et des moyens de subsistance, ainsi que la défense d'un avenir qui ne soit pas dicté par les intérêts des entreprises et

de l'État.

Ram Wangkheirakpam, Indigenous Perspectives (IP).

IP est une organisation non gouvernementale basée à Imphal. Elle vise à comprendre et à faire connaître les points de vue locaux sur la mondialisation.

Références :

- (1) WRM, 2023. « [Les plantations de palmiers à huile recourant à l'agriculture contractuelle et un nouvel amendement à la loi sur les forêts menacent les forêts du Nord-Est de l'Inde](#) ».
 - (2) [À propos de Tangkhul Naga](#)
 - (3) Nei Water Talks, 2021. [Tales of Two Villages: Upstream-Downstream](#)
 - (4) Home | [National Mission on Edible Oils \(NMEO\)](#)
 - (5) La question des terres privées ou de la gouvernance foncière en général est traitée de manière plus approfondie dans « [The Different Existing Patterns of Landholding System that Determine the Mode of Agrarian Change: A Case Study of Tangkhul Nagas](#) » de W. S. Machutmi.
 - (6) Forest Department | Government of Manipur
 - (7) Pour plus d'informations sur la gouvernance foncière chez les Tangkhul, voir : [The Different Existing Patterns of Landholding System that Determine the Mode of Agrarian Change: A Case Study of Tangkhul Naga](#)
 - (8) Selon les chiffres du gouvernement, c'est dans cette catégorie que l'expansion des plantations de pavot est la plus forte, avec 20,40 km² pour la seule période 2023-2024.
 - (9) The Economic Times, 2025. [Patanjali Foods partners with Manipur Government for oil palm plantation initiative](#)
- Voir également : [Le site web de Patanjali](#)
- (10) Il s'appelle Saram Tangkhul car il existe un autre village portant le même nom, mais habité par une autre tribu.
 - (11) [Ce problème a été rapporté dans les journaux locaux.](#)
 - (12) La réserve forestière est une catégorie juridique indienne désignant une forêt protégée par le gouvernement contre toute intervention humaine, sauf autorisation de ce dernier, afin de préserver la biodiversité.